

## Le diocèse de Troyes en faillite ?

**Author** : Maximilien Bernard

**Categories** : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Église en France](#), [Perepiscopus](#)

**Date** : 6 juin 2020

Le diocèse de Troyes est gouverné par Mgr **Marc Stenger** depuis 1999. Ce dernier aura 75 ans en 2021 et devrait laisser sa charge après plus de 20 ans de gouvernance. Fort de 73 prêtres (mais on a oublié à quand remontait la dernière ordination) et de 43 paroisses, le diocèse connaît actuellement de graves difficultés financières. **Thierry Colin**, économiste du diocèse de Troyes, [explique](#) que le confinement a porté un coup presque fatal :

"Les choses ont été vécues comme dans une entreprise. Notre activité a été réduite à zéro, puisque les établissements recevant du public ont fermé, que les activités culturelles ont été interdites pour des raisons de santé pendant plus de deux mois". "N'est restée que l'activité de donation. Et là, beaucoup de personnes se sont manifestées pour faire des dons en mettant des petits mots de soutien, plus fréquents que d'habitude". "Nous avons bénéficié du chômage partiel, mais les salariés sont peu nombreux dans le diocèse. Pour 100 personnes inscrites au tableau des effectifs, 24 sont salariées, (les autres sont des bénévoles). Et tous n'ont pas pu être au chômage partiel. La masse salariale a baissé d'à peu près 10%, l'ensemble des dépenses ayant peu diminué au global".

Entre janvier et avril, la collecte de dons réalisée à distance s'est maintenue au niveau de 2019

avec 350.000 euros récoltés, alors que les autres recettes (quêtes, baptêmes, mariages) baissaient de 54%. Le déficit était déjà de 500.000 euros en décembre 2019.

"L'église diocésaine dépense en gros 4 euros quand elle en encaisse 3. Cela fait un certain temps que cela dure et ce n'est pas soutenable. Il faut à un moment réajuster son niveau dépense à la réalité".

Le diocèse songe vendre certains de ses biens immobiliers

"Nous nous sommes dit que certains pouvaient être cédés. Mais, dans une structure comme la nôtre il faut qu'il y ait l'accord de chaque paroisse. Cette réflexion n'est pas aboutie et a été figée pendant le confinement. Pour l'instant la réflexion est en cours et aboutira très certainement à l'automne. Nous n'allons pas vendre un seul bâtiment mais plusieurs, et l'idée est de se recentrer sur des locaux que l'on va occuper tous les jours plutôt que 3 ou 4 locaux que l'on va utiliser une à deux journées par semaine".

"Le nombre de prêtres baisse et nous pouvons les regrouper dans des bâtiments adaptés. Nous pourrions être amenés, à céder des presbytères qui sont des maisons d'habitation. Et puis, sur un territoire donné, lorsqu'il y a deux ou trois salles d'activités, nous pourrions en garder une, ce qui fera disparaître les frais d'assurance, les frais de chauffage et les frais d'entretien".